

PROJET DE PROCÈS-VERBAL

Séance extraordinaire du 29 mars 2021

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance extraordinaire ce vingt-neuvième jour du mois de mars deux mille vingt et un à dix-huit heures cinq, par visioconférence.

Sont présents : les membres du conseil Serge Côté, Isabelle Demers, Steve Dorval, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Mario Fortier, Clément Genest, Ann Jeffrey, Janet Jones, Karine Laflamme, Réjean Lamontagne, Amélie Landry, Karine Lavertu, Fleur Paradis et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement du territoire, Gaétan Drouin, directeur général adjoint – services de proximité et Marlyne Turgeon, greffière.

CV-2021-02-25

Période de questions

Personne n'assiste à la séance. Aucune question n'a été soumise.

CV-2021-02-26

Avis de motion du Règlement RV-2021-20-99 sur les animaux et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision ENV-2021-010](#)

Le membre du conseil de la Ville Janet Jones donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2021-20-99 sur les animaux et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision ENV-2021-010.

Ce règlement a pour objet de régler les animaux sur le territoire de la ville, notamment les animaux permis, l'hygiène et la salubrité, la santé, la sécurité et la tranquillité publique, l'inspection, la saisie et la garde, les licences et les dispositions pénales, ainsi que d'encadrer les parcs canins et les chiens potentiellement dangereux.

CV-2021-02-27

Avis de motion du Règlement RV-2021-21-08 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (autoriser et encadrer les poulaillers domestiques) et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2021-014](#)

Le membre du conseil de la Ville Fleur Paradis donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2021-21-08 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision

URBA-SAT-2021-014.

Ce règlement a pour objet d'autoriser un poulailler domestique à titre de construction accessoire pour les classes d'usages :

- H1 habitation unifamiliale isolée;
- H2 habitation unifamiliale jumelée;
- H4 habitation bifamiliale isolée;
- H14 habitation maison mobile;

et de prévoir les normes applicables.

CV-2021-02-28

Adoption du Projet de règlement RV-2021-21-08 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (autoriser et encadrer les poulaillers domestiques) et consultation écrite

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2021-014](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin

Appuyé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey

D'adopter le Projet de règlement RV-2021-21-08 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2021-014.

De décréter que la consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public à cet effet, doit s'effectuer par courriel à l'adresse de courriel établie à cette fin par la Ville et mentionnée à l'avis public, et ce, en remplacement de la tenue de l'assemblée publique de consultation, conformément au Décret 102-2021 du 5 février 2021.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-02-29

Période d'intervention des membres du conseil

Aucun membre du conseil de la Ville ne prend la parole.

CV-2021-02-30

Levée de la séance

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau

Appuyé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey

À 18 heures 25, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, greffière
